

Conseil d'administration du 4 juin 2025

Présentes : Chloé BARLE, Émilie DOMINEY, Ash DUPUIS, Natacha FRENKEL, Patricia LECLERC, Amélie MÉTHIVIER (après 20h), Morgane PIETERS, Louise ROUILLÉ
Excusées : Clémentine BOLLARD, Blandine DADILLON, Anaïs DIEZ, Pauline ELIE, Eléonore KISSEL, Marjorie MAQUEDA,
Pouvoirs : C. Bollard à L. Rouillé, A. Diez à C. Barle, E. Kissel à A. Méthivier, M. Maqueda et B. Dadillon à A. Dupuis
Président-e de séance : A. Dupuis.
Prise de notes : CF. Blind.

I. Reconnaissance de la profession

National

1- ministère de la Culture

● Demande de rendez-vous au Service des Musées de France

(annexe 1 – courrier proposé avec les rectifications de C. Bollard)

La FFCR souhaiterait demander un rendez-vous avec Christine Germain-Donnat, cheffe du bureau des acquisitions, de la restauration, de la conservation préventive et de la recherche depuis février 2024 pour évoquer les Commissions scientifiques régionales de restauration, la Reconnaissance de qualification professionnelle, et l'accès aux marchés publics à des personnes non diplômés via une équipe avec une seule personne diplômée

Est-ce que **le conseil d'administration est d'accord** avec la dernière version du courrier ? Oui à l'unanimité.

Il ne faut pas référence à son entrée en fonction, mais dire qu'on souhaite la rencontrer dans le cadre des échanges suivis avec la FFCR. C. Germain-Donnat connaît la FFCR car nous avons demandé une subvention annuelle pour participer au salon des Maires.

A. Dupuis et N. Frenkel sont volontaires pour assister au rendez-vous si la date choisie le permet. Il serait également intéressant que C. Bollard y soit.

● Commissions scientifiques régionales

3 conservateurs-restaurateurs qui siègent à la commission d'IDF ont informé la commission qu'ils ne voulaient plus se déplacer gratuitement. La région leur a proposé un dédommagement de 200€ par demi-journée et 400 par journée de déplacement via un règlement annuel.

2- législation / réglementation

● Titre protégé

La semaine dernière à l'occasion d'un événement à l'Inp, C. Bollard a évoqué avec C. Personnaz le projet de titre protégé, et le fait que la FFCR n'a reçu aucune réponse du sénateur Pierre Ouzoulis à sa demande de rendez-vous. C. Personnaz a proposé de le contacter et de proposer qu'ils aillent le voir ensemble, Inp et FFCR. Il est certain que cela appuierait le dossier.

Le conseil d'administration est d'accord avec cette proposition.

C. Bollard suggère d'envoyer la note transmise à P. Ouzoulis à C. Personnaz pour qu'il prenne connaissance des changements effectués sur le texte.

Faut-il donner son accord *a priori* pour revenir à un terme plus consensuel si C. Personnaz ne veut pas accompagner le texte dans cette version ?

Le conseil d'administration préfère attendre la réponse de C. Personnaz et décider à ce moment.

II. Contacts avec les autres professions

Associations / professions partenaires patrimoniales

● Association des journalistes du patrimoine (AJP)

Le 21 juin aura lieu le pique-nique des Journalistes du patrimoine, le-la représentant-e de la FFCR, A. Dupuis, ne peut s'y rendre et demande qui au conseil d'administration accepterait de la-le remplacer.

● Bouclier bleu France

M. Pieters est la nouvelle représentante de la FFCR auprès du BBF. Elle demande comment se mettre au courant et quels sont les sujets en cours.

- dans le cloud partagé il y a un dossier consacré au BBF et des comptes rendus des réunions avec la FFCR ;
- dans le compte rendu de conseil d'administration du 7 juin 2024 avec délégations, Marie Courselaud, résidente du Bouclier bleu France, était présente (dans le cloud également) ;
- M. Pieters peut s'adresser à A. Diez qui était précédemment le contact auprès du BBF, ainsi qu'à Lisa-Clémentine Guillou qui a géré les relations avec le BBF pour le stand partagé pendant les salons 2024.

Dans les dossiers en cours il y a toujours cette question de la prise en main de la liste des professionnels en cas de sinistre par le BBF (et la FFCR devait supprimer cette rubrique sur son site <https://ffcr.fr/annuaire-des-membres/en-cas-de-sinistre/> et les coordonnées correspondantes quand ce serait fait. C.F. Blind attend le feu vert du conseil d'administration).

III. Actualités des groupes de travail

Archives - bibliothèques

Le groupe de travail s'est réuni ce lundi (étaient présentes Julie Tyrlik, Gwenola Furic, Isabelle Chavanne et M. Pieters). G. Furic a signalé qu'elle était membre du groupe des Archivistes de France.

L'objectif du groupe est que les archives fassent la différence entre les documents patrimoniaux et les autres. Cela implique également un travail sur l'amélioration de la rédaction des marchés, des contacts avec les formations (avec l'École des Chartes, par exemple) via des journées d'études, un questionnaire d'état des lieux des pratiques dans les archives et bibliothèques de conservation (E. Kissel soulignait à ce sujet que ce ne serait pas forcément bien perçu et qu'il n'y aurait pas forcément beaucoup de réponse, donc il faut prêter attention à l'angle d'approche, ce pourrait être par exemple : état des lieux du budget alloué à la conservation-restauration et à la conservation préventive dans le but d'étudier les besoins). Le groupe veut prendre contact avec quelques personnes référentes/influentes dans le domaine des archives et des bibliothèques, les rencontrer et leur parler ensuite éventuellement du questionnaire si cela apparaît possible.

Il est également évoqué quels éléments doivent être portés à la connaissance du conseil d'administration au cours du travail. Toutes les correspondances ? Non, seulement celles qui sont signifiantes, par exemple celles qui engageraient la FFCR et son image, les rencontres importantes ou ce qu'il serait utile de conserver en archive pour le groupe.

IV. Actualités des délégations régionales

Décision de conseil d'administration à l'unanimité : Pour fluidifier les relations avec les délégations régionales, un petit groupe de 3 personnes au sein du conseil d'administration sera attentif à ce que les réponses soient plus réactives et les contacts plus fréquents.

CF Blind pourra continuer à répondre pour les sujets d'organisation et de blog, les autres membres du conseil d'administration – qui souhaite toujours être destinataire dans son ensemble des demandes des délégations –, pourront tout aussi bien réagir si elles le souhaitent ; c'est plus une question de réactivité pour ne pas faire attendre les délégations.

La prochaine réunion avec les délégations est le 16 juin. Il faut envoyer les demandes de sujets et prise de parole. Il faudra évoquer ce point avec elles.

V. Fonctionnement interne

1. Gestion courante (conseil d'administration)

- **Validation du compte rendu de réunion de conseil d'administration**

Le compte rendu de la précédente réunion est validé à l'unanimité.

- **Dates de réunion 2025/2026**

Les dates de réunion du conseil d'administration, et du conseil d'administration avec les délégations ont été fixées, elles feront l'objet d'un email aux délégations prochainement :

Conseil d'administration

Mardi 9 septembre 2025 – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 7 octobre – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 4 novembre – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 2 décembre – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 6 janvier 2026 – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 3 février – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 3 mars – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 7 avril – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 5 mai – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 2 juin – 19-22h – mixte présentiel/visio

Mardi 7 juillet – 19-22h – mixte présentiel/visio

Avec les délégations

Vendredi 21 novembre 2025 - journée - présentiel (date avant assemblée générale)

Vendredi 23 janvier 2026 - journée - présentiel (date avant assemblée générale)

Visioconférence vendredi 19 juin 16-20h

L'assemblée générale pourrait être le 3 avril ? Cela reste à confirmer avec les associations partenaires, même s'il n'y a pas beaucoup de possibilités au regard des vacances scolaires.

- **Service de licence via la FFCR chez Nukema pour les marchés publics**

Environ la moitié des adhérents qui avaient adhéré souhaitent continuer. Le conseil d'administration décide :

- De prolonger cette expérience encore cette année pour les adhérents qui le souhaitent ;
- D'envoyer un email à l'ensemble des adhérents pour le cas où d'autres souhaiteraient souscrire au service, en mettant en avant le fait que les DCE sont sur la plate-forme.
- D'essayer d'améliorer la prestation :
 - des membres du conseil d'administration vont contacter les adhérents qui signalent des marchés absents ou sont mécontents des filtres
 - CF Blind posera la question à Nukema d'une aide pour de l'amélioration des filtres

Un nouveau point sera fait l'an prochain.

VI. Formations

Formation initiale (et les associations étudiantes), la CNCP

● VAE

Il a à nouveau été question de la formation via la VAE et l'alternance. A nouveau, il été expliqué à quel point ce serait complexe de l'appliquer à la conservation-restauration.

Est également étudiée la question de savoir si des candidats à la VAE pourraient suivre de cours à Tours et Avignon qui n'organisent eux-mêmes pas de VAE.